

La mairie vous informe

→ **Le service de collecte des déchets**, Baud Communauté, nous informe que le site de Kervernen (rue des Combats de Kervernen) à Plumélieu n'a pas pu être collecté hier matin pour cause de travaux de voirie en cours. Report semaine prochaine.



→ **Enquête par deux étudiantes stagiaires au CCAS de Plumélieu-Bieuzy** (Biaggia et Coleen). Nous vous informons du passage à votre domicile de deux étudiantes en BTS SP3S Service et prestations des secteurs sanitaires et sociales dans le but de récolter des informations pour mieux connaître et cerner vos besoins et attentes sur le plan social et relationnel. Nous vous remercions par avance de répondre à ce questionnaire en toute sincérité.

→ Début des travaux de rénovation

Fermeture exceptionnelle de la Mairie annexe et de la bibliothèque de Bieuzy jusqu'au 5 février 2022.

À compter du 7 février 2022 et jusqu'à la fin des travaux, l'accueil de la mairie se fera au niveau du logement situé dans le prolongement du bâtiment.

La bibliothèque sera également accessible à cet endroit. Des permanences de retrait de documents seront disponibles.

Vous pourrez réserver vos livres :

- via le site www.mediane.bzh

- par téléphone auprès de Marie au 02.97.39.55.76

- par mail : bieuzy.bibliotheque@plumelieu-bieuzy.bzh

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10h-12h30 - 13h-15h // Samedi : 10h-12h

→ Opération Saint-Valentin - Dites-lui que vous l'aimez sur notre panneau d'affichage !

Pour la Saint-Valentin, la commune de Plumélieu-Bieuzy propose aux habitants d'écrire des mots d'amour pour être diffusés sur le panneau d'information, situé rue de la Libération.

Pour jouer le jeu, la mairie diffusera les messages d'amour toute la journée du 14 février.

Chaque habitant peut envoyer son message (**85 caractères maximum**) par mail à l'adresse suivante communication@plumelieu-bieuzy.bzh. Jusqu'au 11 février 2022.

Pôle culturel - Les Imaginaires



→ Mercredi 09 février - Micro-Folie : atelier réalité virtuelle

Horaires : à 14h et à 16h (2 séances) - Gratuit - à partir de 8 ans
8 places disponibles par séance - Autorisation parentale demandée pour les moins de 13 ans

Incarne un apprenti sorcier et découvre les mystères de la magie !

Apprends à peindre en réalité virtuelle et dévoile l'artiste qui est en toi !

Et enfin, révèle tes talents de dessinateur dans un « Dessinez c'est gagné » en équipe !

À toi de jouer !

Modalités d'inscription

À l'accueil de la médiathèque - Par téléphone : 02 97 07 82 20

Par mail : micro-folie@plumelieu-bieuzy.bzh et via Messenger

→ Samedi 12 février - Café philo

Un samedi par mois, venez discuter autour de questions fondamentales que tout le monde se pose. Animé par un professeur de philosophie.

Horaires : de 10h30 à 12h - Gratuit - Tout public

→ Dimanche 13 février - Après-midi jeux de société

Vous ne savez pas quoi faire de votre dimanche ? Venez jouer lors de cet après-midi convivial au Pôle culturel.

Horaires : de 14h à 17h - Gratuit - Tout public

Le clin d'œil de la semaine

« Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais il donne autant de lumière »

De : L'abbé Pierre - Une idée de : Lilogwen

- Vendredi 04 février 2022 -

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Plumélieu-Bieuzy et l'agence postale communale

4 place du Général de Gaulle

56930 PLUMELIEU-BIEUZY

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h / 13h30 - 16h

Samedi : 8h30 - 12h

Tél : 02.97.51.80.28

accueil@plumelieu-bieuzy.bzh

www.plumelieu-bieuzy.bzh

Départ du courrier tous les jours à 15h

et le samedi à 11h

Mairie : accueil uniquement

sur RDV de 16h à 17h

Service état civil

Lundi : 9h - 12h

Mardi : 9h - 12h / 14h - 17h

Mercredi : 9h - 12h

Jeudi : 9h - 12h / 15h - 17h

Tél : 02.97.51.99.27

etat-civil@plumelieu-bieuzy.bzh

À la mairie annexe de Bieuzy :

Le mercredi et le vendredi : 08h30 - 12h00

accueil état civil/cimetière - Tél : 02.97.39.55.76

Centre communal d'action sociale

Mairie de Plumélieu-Bieuzy

Lundi : 8h30 - 12h

Mardi et jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Vendredi : 13h30 - 17h

Tél : 02.97.51.80.28

ccas@plumelieu-bieuzy.bzh

Mairie annexe de Bieuzy

Lundi : 13h30 - 17h

Vendredi : 8h30 - 12h

Tél : 02.97.39.55.76

Mairie annexe de Bieuzy

21 rue Bonne Fontaine

Lundi : 13h30 - 16h30

Mercredi : 8h30 - 12h00

13h30 - 16h30

Vendredi : 8h30 - 12h00

Tél : 02.97.39.55.76

accueil.bieuzy@plumelieu-bieuzy.bzh

www.plumelieu-bieuzy.bzh

Médiathèque de Plumélieu-Bieuzy

19 rue des Combats de Kervernen

Lundi : 14h - 16h

Mercredi : 10h - 18h

Vendredi : 10h - 12h / 16h - 18h

Samedi : 9h30 - 12h30

Tél : 02 97 07 82 20

mediatheque@plumelieu-bieuzy.bzh

Bibliothèque annexe de Bieuzy

21 rue Bonne Fontaine

Mercredi : 10h - 12h30 / 13h - 15h

Samedi : 10h - 12h / 14h - 16h

Tél : 02 97 39 54 96

bieuzy.bibliotheque@plumelieu-bieuzy.bzh

Déchèteries de

Centre Morbihan Communauté

Kerledorz

Du Lundi au samedi :

8h30 - 12h30 / 14h - 18h

Mardi : Fermée

Tél : 02.97.51.98.35

Melrand

Lundi : 14h - 18h

Mercredi : 14h - 18h

Samedi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h

Tél : 02.97.28.80.84

Urgence Médicale

Pompiers : 18 / Samu 56 : 15

Numéro européen : 112

Médecin de garde : 02.97.68.42.42

Service pharmaceutique : 3237

(pour connaître la pharmacie de garde)

Dates à retenir

→ **Collecte de papier** : samedi 5 février de 9h à 12h à l'école Saint-Mélieu. C'est le moment de rapporter tous vos papiers (catalogues, journaux, magazines...) pour réaliser les projets 2022, les enfants comptent sur vous !
Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer le samedi matin, vous pouvez les déposer dans le hall de l'école le vendredi après la classe.

→ Le Bieuzate organise une **soirée musicale bretonne** le samedi 12 février, animée par le duo Portebois.
Plateau de fruits de mer 8,50 € par personne (sur réservation)
Soirée belote le samedi 26 février à partir de 19h

→ Le Club de l'Amitié de Bieuzy organise son **Fest Deiz** de rentrée le dimanche 27 février.
Animé par les musiciens des groupes Kehlt Ha Breizh et Er Lann Eur Salle polyvalente de Bieuzy à partir de 14h30
Entrée : 6 € Bar - pâtisseries

Les 10 et 24 avril 2022, les Françaises et les Français seront invités à se rendre aux urnes pour élire le nouveau président de la République. Mais avant cela, il faut être inscrit sur les listes électorales. On vous explique comment faire.

Déménagement, majorité, changement de statut... De nombreux Français vont devoir faire quelques démarches administratives ces prochains mois, s'ils souhaitent pouvoir **voter** lors des prochaines **élections présidentielles et législatives** de 2022.

Tous les Français de **18 ans et plus** peuvent choisir leurs élus. L'**inscription sur les listes électorales** est **gratuite**, et peut se faire **en ligne** ou directement à la **mairie**. Différents papiers et justificatifs vous seront demandés, en fonction de votre situation. En cas de doute, vous pouvez **vérifier en ligne** sur le site service public si vous êtes bien inscrits sur la liste électorale de la commune où vous habitez.

Si vous avez déménagé

Vous venez d'emménager dans NOTRE COMMUNE. Il vous faut à présent vous inscrire auprès de la mairie, ou déclarer votre nouvelle adresse. Vous devrez alors fournir un **justificatif de domicile** (facture d'eau, d'électricité, avis d'imposition, attestation d'assurance du logement...) et un **justificatif de pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport).

Si vous habitez toujours dans la commune mais que vous avez changé d'adresse, vous devez également en informer la mairie en fournissant un justificatif de domicile : **votre bureau de vote pourrait changer.**

Si vous venez d'avoir 18 ans

Chaque Français qui vient d'avoir 18 ans est automatiquement inscrit sur les listes électorales de la commune où il est recensé, à condition qu'il ait fait les démarches de **recensement citoyen** à partir de 16 ans. Si vous n'avez pas fait le recensement, ou qu'il a été fait tardivement, vous devez vous inscrire en mairie avec les mêmes documents demandés dans la catégorie ci-dessus.

Le vote par procuration

Ce qui change pour les électeurs :

Un électeur pourra dorénavant donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune.

Dans le nouveau formulaire CERFA, les adresses postales ne sont plus demandées, néanmoins le mandant doit communiquer à son mandataire son NNE (Numéro National d'Électeur) qu'il retrouvera sur sa carte d'électeur ou sur le site service public « Interroger sa situation électorale ».

2 solutions pour voter par procuration :

CERFA Papier : à compléter par l'administré et à faire valider soit dans les commissariats de Police, Brigades de Gendarmeries ou Consuls.

Téléprocédure Maprocuration : l'électeur se rend sur le site (www.maprocuration.gouv.fr), remplit sa demande mais doit **AUSSI** faire valider sa demande dans les commissariats de Police, Brigades de Gendarmeries ou Consuls.

Il vous attend au Pôle culturel !



Ce joli livre permettra à vos enfants de découvrir les constellations au travers des magnifiques illustrations de Jean Picq.

Vie paroissiale

Les offices religieux sont permis dans le respect des consignes sanitaires. Deux sièges devront rester libres entre chaque personne ou entité familiale et seule une rangée sur deux sera occupée.

Dimanche 06 février : 11h10 - messe à Plumélieu

Dimanche 13 février : 11h10 - messe à Plumélieu

Dimanche 20 février : 11h10 - messe à Plumélieu

Coupages de courant pour travaux

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis réalisera des travaux sur le réseau électrique qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Mercredi 9 février 2022 de 08h30 à 12h30

Quartiers ou lieux-dits :

Impasse DU LAVOIR, LIEU DIT KERMADEC, KERSAUX, Kerdaniel, Kerdelavant

Si vous êtes équipés de matériels informatiques ou autres matériels sensibles, il est recommandé de les protéger le temps de ces brèves coupures.

Consciente de la gêne occasionnée par ces travaux, Enedis vous remercie de votre compréhension.

Informations commerciales

Mois promotionnel

DU 1^{ER} AU 28 FÉVRIER 2022 INCLUS

SUR TOUS LES VINS AVANT LE

CHANGEMENT DE MILLÉSIMÉ

5 achetées + 1 OFFERTE

La bouteille offerte est la moins chère

PANACHAGE POSSIBLE ET OFFRE NON CUMULABLE AVEC LA CARTE DE FIDÉLITÉ

Hors spiritueux, champagne, fontaine à vins et bières

AUX VINS DES DAMES 4 RUE THÉODORE BOTREL PLUMÉLIEU 56930
PLUMÉLIEU-BIEUZY - 02 56 22 92 74

→ RG Informatique information :

Les antivirus gratuits sont moins efficaces que votre antivirus de base (Windows Defender) de plus, ils ralentissent votre PC et vous installent d'autres logiciels. Évitez donc de les installer.

Conseil, Réparation, Installation, Création de site internet et page Facebook, Vente d'ordinateur portable et fixe, neuf et occasion, Devis gratuit.

Déplacement à votre domicile tout en respectant les gestes barrière.

Romuald : 02 56 62 60 09 / 06 19 18 50 38

rginformatique56@gmail.com - www.rginformatique.com

www.facebook.com/romuald56930

Information

→ La Mie Celte sera fermée du dimanche 06 au lundi 14 février.

→ Le Bieuzate sera fermé du dimanche 13 au dimanche 20 février.



Le binôme RG Informatique et Pluméloisirs vous annonce la reprise de son atelier « L'informatique et vous »

Initiation sur les thèmes Internet, messageries, sécurité, les astuces, le matériel..., de quoi rendre votre environnement numérique plus simple et VOUS plus ZEN !!!!!

Petits groupes de 4 personnes avec toute l'écoute et la bienveillance qui va de soi.

Rendez- vous mardi, mercredi ou jeudi de 10h00 à 12h00 à la salle des fléchettes (pôle culturel)

L'Inscription à chaque séance est indispensable

Tarif : Adhésion annuelle à l'association 15 € et 11 € par séance

Vos contacts : Romuald (RG Informatique) 06 19 18 50 38

rginformatique56@gmail.com

Patrick (Pluméloisirs) 06 19 91 55 83 plumedia56930@gmail.com

Pour info : pas d'inquiétude ! les sessions de perfectionnement reprendront courant mars.

Ouverture d'un Café citoyen & Lieu de vie

Nous souhaiterions ouvrir un lieu de convivialité et d'échange dans la ville de Plumélieu-Bieuzy.

Plus particulièrement autour des bourgs de Bieuzy ou Saint-Nicolas (en fonction des opportunités).

Un lieu pour tous et toutes, où vous pourriez partager vos savoirs, vous détendre, rencontrer, déguster, apprendre, découvrir, expérimenter et bien plus encore...

Nous ne souhaitons pas remplacer le bar local mais proposer une offre complémentaire et différente.

Pour que ce projet voit le jour, nous avons besoin de connaître vos envies et habitudes, vos souhaits et rêves.

Questionnaire pour Tiers lieu :

<https://forms.gle/2KCBtE35Ac5Km5gT6>

Vivre Ensemble à Bieuzy